



Conseil des droits de l'homme

33^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Qatar

Genève, le 15 mai 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse félicite le Qatar pour ses efforts en matière de protection juridique des droits des travailleurs migrants visant à abolir le système de *Kafala*. Elle estime la collaboration avec le Qatar et lui **recommande de poursuivre ses efforts pour atteindre la cible 8.7 de l'Agenda 2030, notamment en abolissant le *certificat de non-objection* pour tous les travailleurs migrants, en supprimant complètement l'obligation d'obtenir des permis de sortie du territoire et en ratifiant la Convention 189 de l'O.I.T.**

De plus, la **Suisse recommande au Qatar de garantir les libertés d'expression, de la presse ainsi que de religion et croyance, notamment en assurant l'indépendance de la justice.**

Enfin, la Suisse réitère sa **recommandation au Qatar de prendre toutes les mesures nécessaires afin de modifier les lois nationales discriminatoires à l'encontre des femmes, ainsi que de garantir un système permettant l'accès à la justice pour toutes les victimes de violence et la poursuite des auteurs de ces crimes.**

Je vous remercie.